



PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE	
02222 ^e	14 JUIN 94
SERVICE TELEGRAPHIQUE	

De la France entière, le 14 Juin 1994

- Objet :** - Génocide et massacres au Rwanda
 - Transmission de nouvelles signatures (pour mémoire 9^{ème} envoi)
 - Le mouvement de vigilance et solidarité s'amplifie

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser : "l'Appel pour l'arrêt immédiat du génocide au Rwanda et le soutien aux mouvements démocratiques".

Qui sommes nous à l'initiative de cet appel ? Un groupe de citoyens plus particulièrement impliqués par nos activités professionnelles en lien avec l'Afrique mais surtout interpellés par l'atomie des opinions, le silence ou la partialité des médias, le repli des responsabilités des gouvernements pour Kigali comme pour ailleurs.

Cet appel est en cours de circulation. Il a déjà été signé par près de 5.000 personnes dont **Marc AUGÉ**, président de l'EHESS ; **Mgr GAILLOT**, évêque d'Yvieux, **Elie WILSKA**, prix Nobel de la Paix ; **Laurent SCHWARTZ**, membre de l'Institut ; **Françoise HÉRITIER**, professeur au Collège de France ; **Bernard KOUCHNER**, ancien Ministre de la Santé et de l'Action Humanitaire ; **Jacques PILLETIER**, président du Comité Français pour la Solidarité Internationale, ancien Ministre de la Coopération ; **Gérard ISRAËL**, ancien député au parlement européen ; **Michel BONNOT**, président de l'association Droit de Parole ; **Pierre VIDAL NAQUET**, historien ; **Edgard PISANI**, président de l'Institut du Monde Arabe ; **Daniel JACOBY**, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; **Georges BALANDIER**, professeur à la Sorbonne et à l'EHESS ; **Michèle ANDRIU**, ancien Ministre des Droits des femmes ; **Mme CHOMBART DE LAUWE**, ancienne déportée résistante ; **Anne SINCLAIR**, journaliste ; **Claude MBILLASSOUX**, directeur de Recherche au CNRS ; **Alain RUBILLAN**, CNRS et ex-président de la CIMAD ; **Abdoulaye BATHILY**, historien, Faculté des Lettres UCAD à Dakar ; **Alain TOURAINI**, directeur d'études à l'EHESS ; **Gérard SAUMADI**, député de l'Hérault et Président du Conseil Général ; **Paul CHOMBART DE LAUWE**, directeur d'études à l'EHESS ; **Gilles PIRRAULT**, écrivain ; **Edgard MORIN**, sociologue ; **Bertrand HERVIRU**, sociologue ; **François GREMY**, professeur d'université en santé publique ; **Blikia M'BOKOLO**, historien EHESS ; **André NATAP**, écrivain ; **Christine BUCI-GLUKSMAN**, écrivain ; **Pierre BOURDIBU**, professeur au Collège de France ; **M. DARMON**, professeur ; **Bernard STASI**, maire d'Épernay, ancien Ministre ; **Philippe LACOMBE**, professeur ENSA.M ; **Elisabeth BADINTER**, écrivain ; **M. MAZOYER**, professeur INA.PG ; **Olympe BHELY-QUENUM**, écrivain ; **Hernard FRANK**, professeur au Collège de France, **Pierre JOLIOT**, professeur au Collège de France ; **Bernard SIRROU**, député de l'Hérault ; **Per AHLMARK**, membre de l'Académie Universelle des Cultures ; **Jean-Pierre**

CHANGHUX, membre de l'Institut Pasteur ; Roland RAMADIE, chanteur du groupe REGG'LYSS ; Umberto ECO, écrivain ; Samy PAVILL, metteur en scène du film "Le Moulin de Daudet" ; Yehudi MENUHIN, violoniste ; Jean-Pierre MICHEL, député de Haute-Saône, maire de Héricourt ; Elisabeth COPET-ROUGHER, sous-directeur du Collège de France ; Paul PBLISSIER, professeur Paris X ; celles de Mesdames et Messieurs AGULHON, BAULIBU, BERTHOZ, CHAMBON, CORVOL, DJUMBAU, FUSSMAN, FUMAROLI, GLOWINSKI, GOUDINEAU, GROS, LE DOUARIN, NUZIBRES, TOUBERT, VIKYNI, WILI, professeurs au Collège de France ; Françoise BARRIST-DUCROCQ, secrétaire général de l'Académie Universelle des Cultures ; Serge MICHAÏLOV, économiste ; Jean LACOUTURE, journaliste et historien ; Nadine GORDIMER, prix nobel de Littérature ; Rita LEVI-MONTALCINI, prix nobel de Médecine ; Michèle PIRROT, historienne, membre de l'Académie Universelle des Cultures ; André VBZINHET, sénateur de l'Hérault ; Jean DANIEL, directeur du journal "Le Nouvel Observateur" ; Joseph JOFFO, écrivain ; BLIMB, Mieux aider le Sud ; CAVANNA, écrivain ; Yves PIETRASANTA, Professeur à l'Université de Montpellier ; Jean ROUAUD, écrivain ; Marie ROUANIT, écrivain ; Jacques DURAND, écrivain et journaliste taumachique ; P'tit Luc, dessinateur ; ADONIS, Poète et membre de l'académie universelle des cultures ; Pierre BLOY, conseiller général de l'Aveyron ; Gérard DERUY, Maire de Millau ; Paul STALS, parlementaire européen, Hugo VAN DIJDIKEN, député belge ; Magda AILVOIT, députée belge ; Micko VOCHLS, députée belge ; Jos GEYSILS, député belge ; Willy WIYNS, professeur université de Louvain (Belgique) ; Claude HAGBGL, professeur au Collège de France, Sylvie BRUNEL, écrivain et directeur scientifique de l'AICF ; André FONTAINB, Journaliste ; Philippe CASA, auteur de bandes dessinées ; Françoise COLLIN, professeur de philosophie, responsable de la revue les cahiers du GRIP ; Philippe DECRANNE, professeur à l'INALCO

Les signatures continuent d'affluer : à l'instant celles de Henry VIOIS, conseiller régional Languedoc Roussillon ; André GALAN, conseiller général de l'Hérault ; Pierre MAUREL, Maire de Clapiers et conseiller général de l'Hérault ; Gilbert DAGRON, professeur au Collège de France ; ; Association France Libertés ; Michel DEGUY, écrivain ; Régine DITAMBEI, écrivain ; Jacques JULLIARD, écrivain ; Jean-Paul LIVY, Président de l'ANRS ; Marie-Christine AULAS, ancienne députée au Parlement européen ; François GAULMB, Rédacteur en chef de "Marchés Tropicaux" ; Michel GAUD, Rédacteur en chef de "Afrique contemporaine" ; Georges FRECHET, maire de Montpellier.

Ces signatures témoignent de la vigilance et du très vif sentiment de solidarité qu'éprouvent de nombreux citoyens de notre pays vis à vis des victimes des massacres en cours : - le génocide des Tutsi ;

- l'élimination systématique de tous les démocrates opposés au pouvoir en place.

Soulignons qu'il relève de l'urgence immédiate de protéger les réfugiés de l'Hôtel des Mille collines, de l'hôpital Fayçal, de l'Eglise de la Sainte Famille et de sauver les victimes innombrables du génocide et des massacres en cours, notamment à Butaré. Cette protection passe notamment par une prise en charge effective de la sécurité des convois lors des transferts par la MINUAR et par la délivrance de visas dans les postes consulaires de la région ou lors de l'arrivée dans les aéroports français.